

Les Nouvelles

de

L'ASSOCIATION JEAN CARMIGNAC

(chez les Editions F.-X. de Guibert) 10 rue Mercœur, 75011 Paris
 associationjeancarmignac@hotmail.com
www.abbe-carmignac.org

“Les Évangiles sont des documents historiques, presque des chroniques, de toute première main.”
J. Carmignac

n° 68 - décembre 2015

Nous avons un besoin urgent de volontaires pour nous aider voir page 3

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 OCTOBRE 2015

1... Compte rendu de l'Assemblée Générale et allocution de la Présidente par M.C. Ceruti.

3... Appel à l'aide. Cotisations et réduction d'impôts

4... Encore la date de Noël par l'Abbé Guy Pagès.

5... La famille de Jésus (1) par Bruno Bioul.

8... Linceul de Turin : La flagellation de l'homme Jésus (2) par Flavia Manservigi.

10... Tableau des écrivains ecclésiastiques (1) par Saint Jérôme.

11... Jonas par M.C. Ceruti (1)

13... Encart : Le voyage de Jonas par Mariette Waldheim

Monsieur le curé de Guibert étant cette année encore retenu par ses occupations paroissiales, nous fait savoir qu'il a dit une messe dans sa paroisse aux intentions de notre Association, de Monsieur Pichon et de Madame Olivier. Notre Assemblée Générale a donc débuté par une messe à la chapelle de la Sainte Vierge de l'église Saint Sulpice.

RAPPORT MORAL

Notre Association a subi deux traumatismes successifs dans la première partie de cette année 2015. Monsieur Pichon, notre président et Madame Olivier son bras droit, sont l'un et l'autre tombés gravement malades. Ce qui a amené Monsieur Pichon à donner sa démission non seulement de son poste de président mais aussi de membre du Conseil d'Administration, mais il reste membre de l'Association. Nous espérons que Madame Olivier restera parmi nous au C.A. Le Conseil d'Administration a élu présidente Madame Ceruti Cendrier.

RAPPORT FINANCIER

Il nous est difficile à l'heure qu'il est de faire le point sur notre situation financière, la comptabilité n'ayant encore pas été transmise à notre Conseil d'Administration. Nous pouvons cependant dire que nous avons au 11/9/15 : 2972,33 €. sur notre compte en banque.

ELECTIONS D'ADMINISTRATEURS

Monsieur Pichon est élu Président d'honneur de l'Association à l'unanimité des présents et représentés.

Madame Olivier et Madame Ceruti, tiers sortant, sont également réélues à l'unanimité.

Messieurs Pierre Lo Cicero et Jacques Rosé sont élus à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Monsieur Lo Cicero, spécialiste en informatique, est gracieusement en train de rénover complètement notre site Internet.

Monsieur Jacques Rosé, professeur certifié de français et de littérature, ancien élève du Centre d'Art Dramatique, a enregistré, grâce à ses talents de comédien, le texte accompagnant la vidéo sur l'historicité des Evangiles qui sera bientôt mise sur notre site Internet.

Le Conseil d'Administration se compose aujourd'hui de Monsieur le Curé François-Xavier de Guibert, Mesdames Marie-Thérèse Avon-Soletti, Françoise Cendrier, Marie-Christine Ceruti (présidente), Rolande Feuillet, Jacqueline Olivier, Mariette Waldheim et de Messieurs Pierre Lo Cicero, Antoine Luciani, Jacques Rosé, François Vigneron (trésorier). Les fonctions autres que celles de présidente et de trésorier n'ont pas encore été définies par le Conseil d'Administration.

Que toutes ces personnes dévouées à notre association soient ici vivement remerciées.

ALLOCUTION DE MADAME CERUTI

Je remercie mes amis du conseil d'administration de m'avoir fait confiance en m'élisant présidente de cette association à laquelle je suis si attachée depuis ses tout débuts. J'espère de tout mon cœur être à la hauteur de ce que j'appellerai une mission. En tout cas je vous promets de m'y attacher de toutes mes forces. Je désire ici avant tout remercier Monsieur Pichon de tout le travail qu'il a accompli parmi nous. Je tiens aussi à rendre grâce à Madame Olivier si indispensable à notre association que son absence - que nous espérons brève - nous laisse dans le désarroi. En ce qui me concerne je désire voir se propager la passion qui m'anime pour la diffusion de la foi dans les Evangiles. Je suis convaincue que leur historicité est absolument essentielle, primordiale, pour la sauvegarde de notre religion. Mais je pense aussi que, bien que la foi ait un côté sentimental et émotif, le côté intellectuel ou plutôt rationnel d'accès à celle-ci et à son maintien - qu'on s'efforce tellement de rejeter aujourd'hui - doit être au contraire développé, claironné, universalisé. Et c'est sur ce point précis que nous devons tant à l'abbé Carmignac qui a démontré, grâce à son immense savoir, que les Evangiles sont vrais, que leurs récits prennent réellement racine dans l'événement. Je voudrais à propos de cette importance du côté rationnel dans l'acquisition et le maintien de la foi - et ceci non seulement pour démontrer l'historicité des Evangiles mais aussi, toujours grâce à la science, de l'indéniable existence d'un être suprêmement intelligent et extérieur à l'univers - vous rapporter une expérience que j'ai faite au début de mon enseignement en Biélorussie, peu de temps après la chute du communisme et de l'« athéisme scientifique ». Lorsque mes jeunes élèves découvraient que, scientifiquement parlant, les Evangiles étaient historiques et que l'existence de cet être suprêmement intelligent qu'on appelle Dieu était indéniable, ils étaient enthousiastes. Les adultes matures de l'université, des hommes et des femmes de foi, habitués qu'ils étaient à se méfier des raisonnements qu'on leur disait rationnels et qui détruisaient la foi, eux, se méfiaient. Mais quelle joie chez eux aussi quand - grâce à l'abbé Carmignac, Tresmontant, Thiede, et aussi Denton et les savants américains, Bergson et Zichichi ... (il y en aurait bien d'autres à citer aujourd'hui) - ils découvraient que rationnellement et pas seulement sentimentalement la foi avait raison ! Et c'est exactement le contraire qu'aujourd'hui, ici,

chez nous et partout dans le monde (je les ai retrouvés en Zambie et au Taiwan) les modernistes, poussés en fait par la Franc-Maçonnerie, essaient de nous faire croire : il n'est pas rationnel, nous rabâchent-ils, d'avoir la foi en Dieu. Eh bien en ce qui concerne les Evangiles c'est ce que nous allons ensemble démontrer faux. Pour l'œuvre et l'idéologie des Francs-Maçons, j'espère que la petite vidéo que vous allez voir maintenant et qui devrait bientôt être visible sur notre site Internet, vous éclairera. Mais pour ce qui est de notre association, petit bateau dans la tempête, nous allons nous battre ensemble pour déraciner l'endoctrinement qui les déclare mythiques.

« Vous aurez des tribulations dans le monde. Mais courage, J'ai vaincu le monde ! » Jean XVI, 33

Madame Olivier ne pouvant plus assurer les services qu'elle nous rendait gracieusement, nous manquons cruellement de main d'œuvre. En effet Madame Olivier avait profité d'une promotion chez notre imprimeur qui permettait d'avoir une bonne réduction si les frais de plusieurs impressions futures étaient réglés d'avance. Nous avons encore deux numéros prépayés : celui-ci dont Monsieur et Madame Vigneron ont eu la grande générosité de bien vouloir s'occuper, mais aussi encore un autre. Si quelqu'un de nos abonnés habitant la région parisienne pouvait les aider pour le prochain numéro ce serait un grand secours. Pour les numéros suivants Madame Françoise Cendrier, qui habite Nice, a l'extrême bonté de bien vouloir se charger de les faire imprimer, de les étiqueter d'adresses et de les porter à la poste, mais nous serions bien heureux si quelque volontaire dévoué pouvait proposer, ici encore, son aide en cas de problème. Merci de prendre contact en écrivant à notre adresse e-mail : associationjeancarmignac@hotmail.com .

Merci pour les cotisations 2015 et merci à celles qui vont suivre... Nous en avons besoin.

Nous arrivons à maintenir la **cotisation** à la somme modique de 15 euros (7 euros en cas de nécessité) en vous rappelant que **sans elle, le bulletin ne peut plus exister**, ni, bien sûr, aucun développement de sa diffusion. Nous remercions vivement tous les généreux donateurs qui nous versent un montant supérieur à 15 euros et rappelons que nous envoyons à tous ceux qui nous en font la demande (jointe au versement) une attestation de leur don qui ouvre droit à bénéficier d'une réduction d'impôts égale à 66% du don versé (dans la limite de 20% du revenu imposable). Envoyez votre chèque rédigé au nom de "Association Jean Carmignac", à l'adresse de notre siège social :

Association Jean Carmignac (chez les Editions F.-X. de Guibert), 10 rue Mercœur, 75011 Paris.
(Notez bien cette adresse qui est à la fois notre adresse postale et celle de notre siège social.)

Voici les indications nécessaires pour les adhérents qui désirent utiliser nos IBAN et BIC pour leur cotisation ou leurs dons :

N° de compte : 44 655 98B – Domiciliation : La Banque Postale, Centre Financier : La Source.

IBAN (Identifiant international de compte) : FR73 2004 1010 1244 6559 8B03 396.

BIC (Identifiant international de la banque) : PSSTFRPPSCE.

associationjeancarmignac@hotmail.com
www.abbe-carmignac.org

Encore La date de Noël

L'abbé Guy Pagès est l'auteur, aux éditions DMM, d'un best-seller : Interroger l'Islam, dont vous avez probablement entendu parler. Dans une petite note en bas de page (p.96 note 75) il nous donne des informations sur cette date de Noël dont on nous dit tant de mal. Notre bulletin avait déjà donné d'excellentes raisons de la réhabiliter avec un article de Mademoiselle Demanche et de Monsieur Bioul paru dans notre numéro n° 24 en novembre 2004 sur la base des calendriers de Qumrân. Et notre numéro 25 avait, grâce à l'érudition du Révérend Don Alfredo Maria, répondu à une objection très souvent utilisée pour faire de cette date une légende. L'abbé Guy Pagès nous donne ici, à son tour, d'autres bonnes raisons de la considérer comme exacte. Nous remercions les éditions DMM de nous avoir autorisés à reproduire ce texte.

« Noël c'est la naissance de Jésus mais en fait c'est le solstice d'hiver. Pâques c'est la résurrection de Jésus mais en fait c'est l'équinoxe du printemps » : autant de prétendues preuves, parmi d'autres du même tonneau, pour nier l'historicité et l'originalité du Christianisme. Mais la correspondance de la Révélation chrétienne avec des mythes païens, présentée comme preuve du caractère idolâtre du Christianisme, ne fait que souligner comment Jésus est la réponse à l'attente universelle du Sauveur promis à l'aube de l'humanité (Gn 3.15) et dont toutes les cultures et civilisations ont gardé le souvenir.

Notons comment certains se font un devoir de dénigrer la fête de Noël au motif qu'elle ne serait que la christianisation des Saturnales. Or, les Saturnales étaient célébrées le 17 décembre, puis, sous l'empire romain du 17 au 23 décembre et ce jusqu'en 380 ap. JC, année où le Christianisme devint religion d'état à la place du paganisme. Si donc Noël n'avait été placé le 25 décembre que dans le but d'inciter les païens à abandonner les Saturnales au profit de la Nativité du Christ, le Christ aurait dû naître du 17 au 23 décembre... Quant à ceux qui veulent n'y voir que la reprise de la fête de la naissance du soleil invaincu (*Dies Natalis Solis Invicti*), il faut leur rappeler que cette fête fut créée par l'empereur Aurélien en 274 ap. JC... Certes, nous n'avons pas retrouvé de trace écrite de la célébration de *Natalis Dies* (« Noël ») avant 336 ap. JC, mais cela ne signifie pas pour autant que Noël n'était pas célébré auparavant. Rappelons encore qu'en 221 ap. JC l'historien chrétien Sixte Jules l'Africain dans ses *Chronographiai* nous apprend que les Catholiques célébraient déjà l'Annonciation le 25 mars. Le fait que selon l'Évangile de saint Luc, au moment de la Nativité, les bergers vivaient aux pâturages ne désigne pas le printemps pour autant, car le climat à Bethléem en hiver est chaud et tempéré, avec un minimum de +7° en hiver, et permet donc de vivre dehors, à l'abri de quelque étable de circonstance. Les contradicteurs de cette date ne peuvent pas prouver que Jésus ne soit pas né un 25 décembre... date qui convient si bien à la naissance de Celui qui est la Lumière (Jn 8.12) venant dissiper les ténèbres de ce monde actuel et mauvais (Ga 1.4)...

Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que les événements de la Rédemption coïncident avec des événements cosmiques si le Dieu rédempteur est aussi le Créateur ?

Abbé Guy Pagès

La famille de Jésus

Les données lucaniennes sur sa généalogie, ses frères et sœurs

Notre ami historien et archéologue, Bruno Bioul, nous fait la faveur de nous offrir, en avant-première, un passage d'un livre qu'il est en train d'écrire. Après les questions touchant la généalogie que vous trouverez ci-dessous, nous publierons dans le prochain numéro des *Nouvelles*, celles relatives aux « frères et sœurs » de Jésus. Nous remercions l'auteur pour cette pièce rare d'érudition facilement accessible aux non-érudits.

Tiré d'un ouvrage en cours de rédaction, cet article tente de montrer que les informations à caractère historique tirées du récit de Luc sont, a minore, vraisemblables. La vraisemblance étant un critère de crédibilité acceptable par l'historien, il n'y a rien d'incongru à en révéler l'existence dans les évangiles qui peuvent être considérés, peu ou prou, comme des biographies dans l'acception antique du terme.

1. La généalogie de Jésus

« Et Jésus, lors de ses débuts, avait environ trente ans, et il était, à ce qu'on croyait, fils de Joseph, fils d'Héli, fils de Matthat, fils de Lévi... »

Au chapitre III, versets 23 à 38, Luc donne la généalogie de Jésus. La comparaison avec celle donnée par Matthieu (I, 2-17), très différente, a donné lieu à des jugements péremptoires dont la partialité fut le fruit soit d'une méconnaissance totale des données exégétiques et historiques, soit d'une malhonnêteté intellectuelle grossière, plus idéologique que scientifique. Une chose doit être soulignée d'emblée : si les deux évangélistes ne donnent pas la même généalogie, c'est déjà la preuve qu'ils ont travaillé indépendamment l'un de l'autre. On comprendrait mal qu'après s'être concertés sur la manière de présenter la vie de Jésus et les éléments de son enseignement, ils se soient à ce point éloignés (voire contredits) sur un point aussi capital : c'était la porte ouverte à une décrédibilisation totale. Un risque inutile. Qu'en est-il ?

Comme l'a rappelé René Laurentin, les deux évangélistes « bénéficiaient de sources très riches, car le peuple juif cultivait les généalogies avec prédilection : celles de la Bible étaient prolongées par celles de chaque famille »⁽¹⁾ car connaître ses ancêtres, donc être à même de fournir une généalogie, était un signe de noblesse. Matthieu a décidé de partir d'Abraham alors que Luc a choisi de remonter jusqu'à Adam. La généalogie de Matthieu comporte 42 générations (3x14) d'Abraham à Jésus (via Joseph) ⁽²⁾, alors que celle de Luc en compte 77 (11x7) depuis Jésus jusqu'à Adam. Le risque d'erreurs était donc bien réel.

1. René LAURENTIN, Les Évangiles de Noël, pp. 32-33. La pratique de l'enregistrement (ἀπογραφή) dans des registres publics (Flavius Josèphe, Vie I, 6) des personnes selon leur famille, leur position ou leur groupe social (Flavius Josèphe, Vie I, 1), ajoutée à celle de la circonscription militaire (Nom. I, 2-46 ; 2Sam. XXIV, 1-9 par exemple) favorisa le développement des archives (notamment pour régler les problèmes d'héritage et de succession posés par une surpopulation évidente au tournant de notre ère) et des généalogies juives qui furent très utiles pour établir la légitimité des exilés de retour de Babylone sur leurs biens en tant qu'héritiers de la terre d'Israël.

2. Sa généalogie s'articule en trois groupes : celui des Patriarches, celui des rois et celui du Second Temple. Ces cycles de 14 générations ont obligé Matthieu à retirer trois rois. Sa liste n'est donc pas fautive, elle est incomplète.

Le premier reproche qui a été fait à Luc est d'avoir écrit que Noé était le fils de Lamek, lui-même descendant de Seth, l'un des fils d'Adam. Or Lamek est le nom d'un des descendants de Caïn ; par conséquent, Luc s'est trompé ⁽³⁾ ! Seulement voilà, il ne s'agit pas du même personnage : la lignée de Caïn comprend Hénok, Irad, Méhuyaël, Métushaël, Lamek, Yabal, Tubal-Caïn ⁽⁴⁾ ; celle de Seth, en revanche, comprend Énosh, Qénân, Mahalaléel, Yéred, Hénok, Mathusalem, Lamek, Noé ⁽⁵⁾. Or il n'y a pas eu qu'un seul Lamek, c'est évident, et par conséquent Luc ne s'est pas trompé !

D'Abraham à David, les deux généalogies sont semblables, on y retrouve les mêmes noms ⁽⁶⁾. C'est à partir du roi David qu'elles divergent : Matthieu poursuit avec les rois d'Israël alors que Luc choisit une branche cadette qui démarre avec Nathan. Puis les deux évangélistes convergent à nouveau avec Salathiel et Zorobabel. Ici aussi, de savants "spécialistes" soulignent une erreur grossière qui, cette fois, décrédibilise Matthieu : ce dernier cite Jéchonias comme père de Salathiel ; or il est dit dans Jérémie XXII, 30 que (Je)Konias, fils de Joiaqim, est mort sans enfant. Voilà donc une nouvelle preuve de l'inconsidération des évangélistes ⁽⁷⁾ ! Cependant, Matthieu cite Jéchonias comme étant le fils de Josias et non pas de Joiaqim. Et même s'il s'agit du même père (sous un nom différent), Jacques Masson a émis l'hypothèse que ce Jéchonias, n'ayant pas engendré de fils, aurait adopté Salathiel, fils de Néri car, aux yeux des Hébreux, la paternité légale (par adoption ou lévirat) suffisait à conférer tous les droits héréditaires, en l'occurrence ici ceux de la lignée de David, aux enfants ainsi entrés dans le cercle familial ⁽⁸⁾.

Et c'est justement cette explication qui permet d'élucider la filiation de Joseph que Matthieu dit être fils de Jacob alors que Luc le présente comme le fils d'Héli. Comment justifier cette double paternité ? Une réponse vraisemblable est de supposer que Héli serait le père légal de Joseph alors que Jacob en serait le père biologique. Ce "problème" posait déjà quelques difficultés à Justin Martyr, au II^e siècle apr. J.-C., qui, pour le résoudre, mena son enquête auprès de la famille de Jésus. On lui expliqua que cette double paternité se justifiait par la loi du lévirat : il s'agit d'une loi matrimoniale qui permet à un frère d'épouser sa belle-sœur après la mort de son époux afin de poursuivre la lignée de son défunt frère (à condition que ce frère n'ait pas eu d'enfants). Ainsi, Jacob a pu épouser la veuve d'Héli, son frère, pour lui susciter une postérité. Joseph était ainsi publiquement reconnu comme étant à la fois le fils de Jacob et celui de Héli ⁽⁹⁾. On peut considérer cette explication comme

3. C'est l'"analyse" qu'en fait le journaliste Gérald Messadié dans Contradictions et invraisemblances dans la Bible, édition l'Archipel, Paris, 2013, p. 141. Malhonnêteté ou ignorance ?

4. Genèse IV, 17-22.

5. I Chroniques I, 1.

6. Par gématricie (la symbolique des chiffres), Luc a dédoublé Aminadab en Admin pour conserver le chiffre 7 qui cadre sa généalogie.

7. Gérald MESSADIE, op. cit., p. 142.

8. Jacques MASSON, Jésus, fils de David dans les généalogies de saint Matthieu et de saint Luc, Paris, Téqui, 1982. Sur la complexité de la question généalogique, voir l'article de John F. MACCARTHY, « New Light on the Genealogies of Jesus », dans Living Tradition n°11, 1987 qui présente les cinq propositions explicatives retenues comme vraisemblables pour expliquer les différences entre les deux généalogies, celle de Matthieu et celle de Luc : 1. Le mariage selon la loi du lévirat ; 2. La généalogie mariale ; 3. L'adoption légale ; 4. La consanguinité (Marie était une proche cousine de Joseph) ; 5. La réserve historique (il est possible de conserver l'exactitude historique complète des deux évangélistes en fonction de leur intention expresse, et dans le même temps d'envisager des inexactitudes et des confusions possibles ou probables dans leur liste de noms).

tout à fait probable, vraisemblable, et c'est à ceux qui la contestent d'apporter la preuve de sa caducité.

En réalité, comme l'a bien montré Jacques Masson, ces deux généalogies ne s'excluent pas l'une l'autre, mais sont, au contraire, bien crédibles. Celle de Matthieu s'attache à la filiation légale et biologique, via Joseph, tandis que celle de Luc s'attache à la filiation naturelle, « selon la chair » (10). Celle de Matthieu (qui s'adresse avant tout aux Juifs) a été établie conformément aux principes généalogiques juifs ; celle de Luc s'adresse à des Gentils, à des non-Juifs, qui ignorent les règles de filiation et d'alliances juives.

Ce qui est encore plus surprenant, et cela confirme bien l'intégrité des évangélistes, c'est qu'aucun d'eux ne dissimule le fait que Jésus n'est pas le fils de Joseph, que la filiation naturelle, biologique, est interrompue entre Joseph et Jésus : Luc dit en effet que Jésus « était, à ce qu'on croyait, fils de Joseph » alors que Matthieu termine sa longue liste en écrivant : « Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle naquit Jésus, que l'on appelle Christ ». Voilà qui est embarrassant ! Les évangélistes reconnaissaient-ils qu'il y avait eu (ou pu avoir) rupture dans la chaîne généalogique entre Jésus et David ? Or, comment pouvaient-ils soutenir que Jésus était de la descendance de David sans reconnaître cette filiation davidique ? Tout simplement parce que Jésus était "légalement" le fils de Joseph (on pourrait dire par adoption), noté comme tel lors de l'enregistrement mené alors que Quirinius était gouverneur de Syrie, et qu'il était bien né à Bethléem, en Judée, la ville natale du grand roi des Juifs, "aux jours d'Hérode", Auguste étant empereur de Rome et des Romains. Il est possible également que Marie ait été, elle aussi, descendante de David et appartenait à la même tribu que Joseph. C'est ce que laisse entendre saint Paul dans sa Lettre aux Romains, I, 3 lorsqu'il écrit que le Christ est « issu de la lignée de David selon la chair (ek spermatis) ». Les évangiles apocryphes, notamment le Protévangile de Jacques, affirment clairement que Marie était de la maison de David. C'est la solution dite de "consanguinité" présentée par John F. McCarthy (11). En cela, Jésus accomplissait la prophétie de Michée V, 1-5, selon laquelle le Messie, descendant de David, devait naître à Bethléem.

9. Les Pères de l'Église se sont longuement penchés sur cette question et y ont apporté plusieurs propositions de réponse : Selon saint Augustin (Questions sur les Évangiles, II, 5.), on peut donner trois explications différentes de cette divergence entre les deux généalogies de saint Matthieu et de saint Luc :

A. ou bien, l'un donne le nom du père de Joseph, l'autre celui de son aïeul maternel ou d'un de ses ancêtres ;
 B. ou bien d'un côté nous avons le père naturel de Joseph, de l'autre son père adoptif ;
 C. ou bien encore l'un des deux qui nous sont donnés comme pères de Joseph, étant mort sans enfants, son plus proche parent aura épousé sa femme, selon la coutume des Juifs (le lévirat), et donné ainsi un enfant à celui qui était mort.

Saint Ambroise, lui, note que la tradition nous apprend que Nathan qui descend de Salomon, eut un fils nommé Jacob, et mourut avant sa femme que Melchi épousa, et dont il eut un fils appelé Héli. Jacob à son tour étant mort sans enfants, Héli épousa sa femme et en eut pour fils Joseph, qui, d'après la loi, est appelé fils de Jacob, parce qu'Héli, conformément aux dispositions de la loi (Dt XXV), donnait des enfants à son frère mort.

10. C'est-à-dire que la généalogie lucanienne serait, en partie ou en totalité, celle de la famille de Marie : en effet, chaque nom d'ancêtre de cette lignée davidique est systématiquement précédé de l'article déterminatif *του* (de) alors que Joseph en est dépourvu.

11. Les Pères depuis saint Ignace et saint Justin tiennent ce fait pour acquis (Ignace, Ephésiens 18,2 ; Justin, Dialogue avec Tryphon, 43-45). C'est la solution défendue aussi par saint Jérôme, « Super Matthaëum, commentaires sur Mt 1:18 », dans Patrologie Latine, vol. 26, col. 24 (également par Irénée, Ambroise et Tertullien).

Linceul de Turin : La Flagellation de l'homme Jésus

Nous publions ici la fin de l'article du Docteur de recherche de l'Université de Bologne Flavia Manservigi. Nos lecteurs se souviendront qu'il s'agissait d'une analyse des instruments qui ont ou auraient servi à la flagellation de « l'homme du Linceul de Turin ». Après avoir donné de nombreux détails et coïncidences qui autorisent à penser qu'il s'agit du même homme que celui des Evangiles, elle aborde maintenant les objections qu'elle traite avec impartialité et une très grande érudition. Nous la remercions très chaleureusement de nous avoir autorisés à reproduire ici son étude remarquable.

L'existence démontrée de ces objets pourrait sembler ôter tout doute sur la possibilité que l'Homme du Linceul ait été frappé avec des instruments utilisés dans le milieu romain de l'époque où a vécu Jésus. Malheureusement, cependant, la question semble, même dans ce cas, ne pas pouvoir être dite conclue. Une donnée controversée en ce qui concerne ces objets est, en effet, liée à leur provenance : on n'a pas aujourd'hui de nouvelles sûres en ce qui concerne le contexte archéologique dans lequel ces pièces ont été retrouvés. Nous savons seulement que, avant d'arriver aux Musées du Vatican, les quatre "flagra" étaient exposés dans une des armoires du Museo Cristiano avec d'autres objets « considérés comme instruments de torture et de martyre », parmi lesquels se trouvaient deux objets définis comme « graffioni ». Les objets en question sont représentés dans le Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne de Cabrol et Leclerq, dans lequel est affirmée, justement, leur provenance des catacombes. Il est cependant nécessaire de remarquer que certaines de ces pièces ne peuvent certainement pas être datées de l'époque romaine, et ne peuvent pas être classées comme instruments de martyre : c'est le cas, en particulier, pour les soi-disant « graffioni », identifiables, en réalité, à des porte-lampes étrusques. L'interprétation erronée des sources pourrait avoir concerné aussi les quatre « fouets », et ce doute est nourri par la forte ressemblance entre l'extrémité de ces derniers et celle de certaines pièces archéologiques découvertes à Verucchio (Province de Rimini) dans une nécropole de l'époque préhistorique de Villanova – objets classifiés non comme instruments de torture, mais comme pendentifs ornementaux ou sortes de cravaches pour chevaux. De tels problèmes devront être l'objet d'approfondissements dans l'avenir, afin d'éclaircir des malentendus possibles et des interprétations erronées des sources d'information du passé. Cela n'empêche pas, en tout cas, que l'usage de fouets dotés de parties flexibles se terminant par des objets contondants, par conséquent compatibles avec les signes visibles sur l'empreinte du Linceul, n'ait certainement été une pratique répandue à une époque non éloignée de celle où vécut Jésus : ce fait est, in primis, attesté par les sources historiques et littéraires, comme le codex de Théodose et Zosime. De plus, nous possédons un intéressant témoignage archéologique de l'usage de fouets se terminant par des objets contondants déjà à l'époque des Etrusques (desquels, comme nous l'avons vu, le monde romain tira l'usage de la flagellation) : à l'intérieur du « Bulletino de l'Istituto di Corrispondenza Archeologica », daté de 1859, le spécialiste des Etrusques Gian Carlo Conestabile della Staffa rapporte la nouvelle de la découverte récente, dans la région de

Volterra, d'un objet que ce savant identifie comme étant un fouet de bronze, décrit comme ceci : « Il consiste en six longues chaînes qui se réunissent dans une hampe sinueuse, par laquelle l'objet même se tient en main ; trois de ces chaînes sont doubles, et trois simples, formées d'anneaux et, à la pointe, d'une petite balle ». La nouvelle est confirmée dans un numéro du "Bullettino" de 1860, dans lequel, parmi les acquisitions du Musée Etrusque Guarnacci de Volterra, on compte un « fouet de bronze semblable à un autre déjà vu à Volterra » (celui qui a été décrit dans le numéro de 1859). Les Etrusques, par conséquent, se servaient de fouets se terminant avec des extrémités contondantes ; c'est des Etrusques que les Romains avaient tiré non seulement l'usage de la flagellation, mais aussi l'utilisation de certains instruments pour fouetter (comme les « virgae ») : il est donc possible de formuler l'hypothèse d'une continuité dans l'usage de cet objet jusqu'à l'époque romaine. Bien que, donc, des doutes persistent relativement aux témoignages archéologiques jusqu'à présent en notre possession, cela n'empêche pas qu'il existe une entière compatibilité entre les instruments en usage pour la flagellation à une époque comprise entre les premiers siècles avant Jésus Christ et les tout premiers siècles de l'ère chrétienne, et les signes visibles sur l'empreinte laissée par l'Homme du Linceul. Certes, cela ne peut pas être considéré comme la preuve absolue permettant d'établir que l'Homme du Linceul et Jésus étaient la même personne : la flagellation était une réalité pratiquée dans le monde étrusque et romain, mais aussi dans celui du Moyen Age, dans le moderne et même le contemporain. Les fouets avec extrémités contondantes ne peuvent pas être considérés comme une prérogative des Romains. Mais le témoignage des sources amène à ne pas exclure la compatibilité entre les traces évidentes qu'aujourd'hui encore nous pouvons voir sur le Linceul et les tortures qui étaient pratiquées, sans pitié, au temps où « Pilate prit Jésus et le fit flageller » (Jean, 19,1).

Flavia Manservigi

Article paru le 23 juin 2015 sur l'Indro

<http://www.lindro.it/sindone-la-flagellazione-delluomo-gesu/>

Tableau des écrivains ecclésiastiques, ou livre des hommes illustres par Saint Jérôme

Saint Jérôme a vécu de 347 à 420 ap. J.C., c'est-à-dire que le même temps à peu près le séparait de la vie du Christ que celui, beaucoup plus troublé historiquement, qui nous sépare du règne de Louis XIV. Il nous rapporte, dans le texte que nous nous apprêtons à reproduire plus ou moins régulièrement dans nos Nouvelles, des informations que trop souvent nous connaissons mal. Elles contiennent pourtant des renseignements sur des personnalités de tout premier ordre qui entouraient le Christ ou qui ont rapporté les faits de sa vie terrestre. Cette œuvre est certes contestée par nos délateurs des Evangiles mais nous avons pensé qu'il pourrait être utile à nos lecteurs de la voir reproduite, même s'ils la connaissaient déjà. Nous verrons déjà dans ce préambule à la fin du troisième paragraphe, qu'il n'y a rien de nouveau aujourd'hui relativement au dénigrement des Chrétiens et de leur intelligence.

Avant-propos. A Dexter, Préfet du Prétoire

Vous voulez, mon cher Dexter, qu'à l'imitation de Suétone je fasse un tableau des écrivains ecclésiastiques, et que je suive pour nos grands hommes le plan dont cet auteur s'est servi dans son énumération des littérateurs profanes; vous m'invitez, en d'autres termes, à vous faire connaître sommairement tous ceux qui ont publié quelque chose sur les saintes Ecritures, depuis la Passion de Jésus-Christ jusqu'à la quatorzième année du règne de Théodose.

Parmi les Grecs, Hermippus le péripatéticien, Antigone de Cacos, le docte Satyrus et Aristoxène le musicien, homme supérieur à eux tous par l'érudition, ont entrepris ce travail; parmi les Latins, il a été tenté par Varron, Sautra, Népos, Lyginus, et enfin par Suétone dont vous me proposez l'exemple. Mais je ne suis point placé dans les mêmes conditions qu'eux. En effet, ceux-ci pouvaient moissonner dans un vaste champ pour composer leur ouvrage ; et moi, que puis-je faire, privé de guides et n'ayant de maître que moi-même ? Or suivant une sage maxime, le moi est le pire des maîtres. J'ai beau m'aider puissamment de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe de Pamphilis, et trouver pour la plupart du temps l'âge des auteurs dont je veux parler attesté par leurs ouvrages eux-mêmes, tous ces secours sont insuffisants.

Il me reste donc à prier notre seigneur Jésus-Christ de me donner assez de force pour satisfaire votre demande, et pour pouvoir énumérer les écrivains de cette Eglise ; genre de travail que votre Cicéron, ce géant de l'éloquence romaine, n'a pas dédaigné en donnant dans son Brutus la liste des orateurs latins. Que si quelques-uns de ceux qui ont écrit jusqu'à nos jours se trouvent omis dans cet opuscule, ils doivent s'en prendre à eux plutôt qu'à moi ; car pour ce qui est des ouvrages inédits, je n'ai pu connaître ce que je n'avais pas lu. D'un autre côté, bien des choses, que d'autres ont peut-être connues, ne me sont point parvenues dans ce coin de terre. Quant aux écrivains qui ont acquis de la célébrité, ils ne s'affligeront pas à coup sûr du tort que leur cause mon silence. Je veux apprendre aux Celse, aux Porphyre, aux Julien, ces bêtes féroces acharnées contre Jésus-Christ ; je veux apprendre à leurs sectateurs, qui pensent que l'Eglise n'a eu ni savants, ni orateurs, ni philosophes, en quel nombre et quels étaient les hommes qui l'ont fondée, qui l'ont élevée, qui l'ont embellie ; je veux qu'ils cessent de taxer notre foi d'imbécillité grossière, et qu'ils reconnaissent leur ignorance à eux-mêmes. Le Seigneur vous tienne en sa sainte garde.

SIMON PIERRE, fils de Jean, frère d'André apôtre, et prince des apôtres, naquit à Bethsaïde en Galilée. Après avoir fondé l'Eglise d'Antioche, dont il fut l'évêque, et après avoir prêché l'Évangile aux Juifs convertis qui étaient dispersés dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie-Mineure et la Bithynie, il vint à Rome la deuxième année du règne de l'empereur Claude, pour confondre Simon le Magicien. Il y occupa pendant vingt-cinq ans la chaire pontificale, jusqu'à la quatorzième et dernière année du règne de Néron, époque à laquelle il reçut la palme du martyre. Il fut mis en croix la tête en bas, se jugeant indigne de mourir de la même manière que son divin maître. Il a écrit deux épîtres appelées catholiques : la plupart des auteurs prétendent que la seconde n'est pas de lui, parce qu'elle fait disparate avec le style de la première ; mais Marc l'évangéliste, qui avait été son disciple et son interprète, la lui attribue. Les ouvrages intitulés Evangile, Prédication, Apocalypse, Jugement, Actes de Pierre sont tous les cinq rejetés comme livres apocryphes. Il fut enterré à Rome dans le Vatican, près de la voie Triomphale. Le monde entier vénère et célèbre sa mémoire.

Saint Jérôme 347-420 AP. J.-C.

Jonas

Le Cep avait fait paraître en 2001 un article traduit de l'anglais qui m'a fait voir d'un tout autre angle l'histoire de Jonas rapportée par la Bible et m'a poussée à faire de plus amples recherches sur le sujet dont je vous donne ici un petit compte rendu. Je remercie vivement Monsieur Dominique Tassot, Président du CEP, pour m'avoir aimablement envoyé cet article par Internet. Vous le trouverez sur http://le-cep.org/archive/CEP_17.pdf

Depuis quelque temps des voix s'élèvent pour dire que l'histoire de Jonas n'est pas si mythique qu'on nous l'a répété. Pour mémoire citons la Bible du Chanoine Osty reprenant la Bible du Centenaire - et sûrement l'esprit de beaucoup d'autres - qui nous dit froidement : « L'ouvrage n'est ni une prophétie, ni un récit historique ; il appartient au genre littéraire de la haggada, narration édifiante ou morale, présentant sous une forme volontiers humoristique et plaisante un enseignement ».

Ce qui est tout de même un peu gênant pour un Chrétien qui croit que le Christ n'est ni un ignorant, ni un menteur, ni un illuminé, c'est qu'il a affirmé lui-même (Matthieu XII, 40 et sq.) : « De même que Jonas a été dans le ventre du gros poisson trois jours et trois nuits, ainsi le Fils de l'homme sera dans le cœur de la terre trois jours et trois nuits. Les hommes de Ninive ressusciteront, lors du jugement, avec cette génération, et ils la condamneront, parce qu'ils se repentirent à la proclamation de Jonas ; et il y a ici plus que Jonas ! » La deuxième phrase de cette citation montre bien que Jésus ne parlait pas par métaphore ni par haggada. De plus le « il y a ici plus que Jonas » insiste sur le fait qu'il parle là avec autorité, avec une autorité surhumaine, puisqu'il continue ensuite « et il y a ici plus que Salomon ! »

En ce qui concerne la ville de Tarsis où voulait se rendre Jonas « pour fuir loin de la face de Yahvé » la Bible Osty est réaliste et nous dit qu'il s'agit de la Tartessos grecque située, comme vous pouvez le voir sur l'encart, au-delà des colonnes d'Hercule c'est-à-dire, comme chacun sait, ce qui était considéré comme le bout du monde dans l'Antiquité. Elle nous précise même qu'on appelait « vaisseaux de Tarsis » les navires de haut bord capables de franchir la Méditerranée de part en part jusqu'à justement Tarsis. Mais sur Internet vous trouverez toutes les localisations possibles et impossibles de cette ville. Sur Wikipédia il s'agirait – outre, tout de même, la Tartessos d'Espagne - de Tarse en Cilicie (dans l'actuelle Turquie, plus proche de Ninive que ne le sont Jérusalem ou Joppé), de Zanguebar (sur la côte d'Afrique orientale située sur l'équateur ou en dessous... Rappelons que le canal de Suez à l'époque n'avait pas encore été percé) ou d'Ophir dans ce qui est maintenant le Yemen ou la Somalie tout aussi impossibles à rejoindre en bateau depuis Joppé. On peut aussi trouver comme candidate la ville de Galle dans l'actuel Sri Lanka. En ce qui concerne le cas qui est fait de l'historicité du Jonas de la bible, l'affaire se passe de commentaire. Est-ce intentionnel ?

Autre cible pour contester l'historicité du livre de Jonas : « le gros poisson ». La baleine qu'on a cru pouvoir lui identifier, n'est pas un poisson mais un mammifère. Et, à cause de sa conformation physique, elle est absolument incapable d'avaler un homme entier.

Examinons d'abord « le gros poisson » dont parle la Bible, voyons simplement ce qu'en dit le Professeur Luciani, Professeur universitaire de lettres classiques, interrogé sur la question :

« Le "gros poisson" de nos Evangiles français se nomme dans Matthieu 12,40, Kêtos ; c'est le nom d'un genre (et non d'une espèce) ; voilà pourquoi on traduit par l'expression vague "gros poisson". Le "gros poisson" se subdivise en espèces, qui se distinguent par des traits particuliers. Ainsi le genre "animal" contient une espèce "homme" = animal + doué de raison (le trait distinctif). Pour Aristote "kêtos" est le genre, les espèces, distinguées chacune par des traits particuliers, sont le dauphin, le marsouin, le bœuf marin, la baleine. Aristote ne connaît pas le cachalot ; mais, s'il le connaissait, il en ferait nécessairement une espèce du genre "kêtos" = gros poisson. »

Le texte hébreu, lui, porte « Dag gaddol » qui a exactement la même signification que ce que nous venons de lire du Kêtos grec. (Cf. *Réponses critiques à plusieurs difficultés proposées par les nouveaux incroyables* » Jean-Baptiste Bullet p.215) Exeunt toutes les affirmations comme quoi la Bible parle d'un poisson et pas d'un mammifère.

Quant à la critique qui consiste à dire qu'une baleine ne pourrait absolument pas avaler un homme entier, elle est parfaitement juste. Celle-ci a une gorge très étroite et se nourrit de petits animaux, comme des crustacés et des mollusques. Mais s'il s'agit d'un cachalot tout est différent. Il peut avaler entiers des animaux bien plus gros qu'un être humain. Mesurant lui-même plus de 20 mètres de long il est le plus grand carnassier du monde. (Wikipédia). « Le gérant d'une station baleinière de l'extrême nord de l'Angleterre a déclaré que ce qu'ils avaient trouvé de plus gros dans un cétacé était "*le squelette d'un requin de 4,90 mètres de long*". L'objection de la difficulté due à l'œsophage le fit sourire et il expliqua que la gorge d'un cachalot peut avaler des bouchées de 2,40 mètres de diamètre. Quand on lui demanda s'il croyait à l'histoire de Jonas et de la baleine il répondit "*Certainement. C'est certes un miracle que Jonas restât vivant, mais sur la possibilité qu'il ait pu être avalé, il ne peut y avoir aucun doute*"... » Informations tirées du numéro 17 de *Le Cep* 4^{ème} trimestre 2001. Voir dans l'introduction de cet article.

Autre controverse : il n'y a pas de baleine ni de cachalot dans la Méditerranée. Notons tout de même pour commencer que la ville de Tarsis est placée sur l'océan Atlantique. Mais en fait « le cachalot compte parmi les espèces les plus cosmopolites. Il vit en une certaine abondance dans tous les océans et presque toutes les mers, dont la Méditerranée. » dicit wikipédia qui donne d'amples détails sur la question.

Quant à l'histoire traînant parfois dans les commentaires et prétendant que « la baleine » a transporté Jonas jusqu'à justement Ninive (autre coïncidence légendaire) qu'il suffise de vous demander de regarder encore notre encart et de relire la Bible pour voir qu'elle ne fait aucune assertion de ce genre. Précisons pour connaissance qu'il y a environ 800 km de Joppé à Ninive et plus de 3000 km de Joppé à Tarsis.

(A suivre)

Marie-Christine Ceruti

en relisant une fois de plus le bulletin je m'aperçois qu'il faut faire encore des modifications au compte rendu du CA. En ce qui concerne Monsieur Lo Cicero je pense qu'il faut quand même préciser qu'il le fait absolument à titre gratuit. J'ai donc écrit :

Monsieur Lo Cicero, spécialiste en informatique, est, gracieusement, en train de rénover complètement notre site Internet.

Mais dans ce cas ce que Madame Olivier avait écrit dans l'appel des cotisations et qui était à l'époque parfaitement vrai, ne l'est plus. Je compte donc modifier :

Nous arrivons à maintenir la **cotisation** à la somme modique de 15 euros (7 euros en cas de nécessité) en vous rappelant que **sans elle, ni le bulletin ni le site ne peuvent exister**, ni, bien sûr, aucun développement de la diffusion ou du site.

tout simplement en ne laissant que :

Nous arrivons à maintenir la **cotisation** à la somme modique de 15 euros (7 euros en cas de nécessité) en vous rappelant que **sans elle, le bulletin ne peut exister**, ni, bien sûr, aucun développement de sa diffusion.

Ce qui est vrai aujourd'hui.

Toujours dans le même cadre où dois-je dire d'envoyer les cotisations ? Si je me rappelle bien toujours à la même adresse, puisque la rue de Mercoeur vous fait suivre le courrier.

Merci cher ami de votre collaboration. Après accord de votre part. Je remets en forme ce numéro et je vous l'envoie pour la publication.